



Lycée Horticole de
Lomme
epelfpa
Hauts-de-France



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité



Lycée Horticole de Lomme

77, rue de la Mitterie

59160 LOMME

Tél : 03 20 17 03 25

Adresse mail : vs-lpa.lomme@educagri.fr

AUTORISATIONS VIE SCOLAIRE

Année scolaire 2026-2027

A rendre au plus tard le jour de la rentrée scolaire

Les sorties pédagogiques sont obligatoires car elles font partie intégrante de la formation, et ne nécessitent donc pas d'autorisation de votre part. Toutefois, pour les voyages d'étude comprenant une ou plusieurs nuitées à l'extérieur ou hors territoire français, une demande d'autorisation spéciale vous sera adressée.

Je soussigné(e), Madame, Monsieur, (NOM et Prénom), responsable légal de l'élève (NOM Prénom), inscrit(e) en classe de

Droit à l'image : si votre enfant est mineur, veuillez remplir la rubrique 1 .

S'il est majeur, veuillez lui faire remplir la rubrique 1 bis ci-dessous

- 1 **Autorise** l'établissement à utiliser les photos fournies par la famille à des fins administratives (constitution des trombinoscopes des élèves, utilisation sur l'ENT), dans le respect de la réglementation du droit à l'image (droit de diffusion fixé à 10 ans). ☐ OUI ☐ NON

Droit à l'image (pour les élèves majeurs)

- Je soussigné(e),** (NOM et Prénom du lycéen/étudiant majeur), né le [] [] [] [] [] [] autorise l'établissement à utiliser les photos fournies à des fins administratives (constitution des trombinoscopes des élèves, utilisation sur l'ENT), dans le respect de la réglementation du droit à l'image (droit de diffusion fixé à 10 ans). ☐ OUI ☐ NON

Fait à le Signature du Lycéen majeur

Transport

Mon enfant vient au lycée :

☐ à pied ☐ en transport en commun ☐ en vélo ☐ en moto ☐ voiture personnelle ☐ TAD (Toc Toc ; département)

Il dispose d'une carte individuelle de transport Ilevia métro et bus illimité (gratuite pour les -18ans) ☐ OUI ☐ NON

Autorisation de stationner un véhicule « deux roues » motorisé dans l'enceinte de l'établissement

Demande l'autorisation de stationner le véhicule deux-roues motorisé identifié ci-dessous dans l'enceinte de l'établissement. L'établissement est dégagé de toute responsabilité en cas de préjudice pouvant survenir à ce véhicule dans son enceinte et se réserve le droit de refuser cette demande.

2. **Marque :** **Modèle :**
Couleur : **Immatriculation :** [] [] [] [] [] [] [] []

Régime de sorties spécifiques

Autorise mon enfant interne à quitter le lycée :

* dès la fin des cours de la journée et **au plus tôt à 15h30 et en étant de retour à 17h35** ☐ OUI ☐ NON

* le mercredi après-midi **après l'appel de 13h30 et en étant de retour à 17h35** ☐ OUI ☐ NON

3. Rappel : dès lors que le repas est réservé, l'élève (DP ou externe) à l'obligation de rester dans l'enceinte de l'établissement.

Fait à Le

Signature des représentant légaux